



RELEVÉ DE DÉCISIONS

Commission Régionale du Contrôle des Clubs

Réunion du 26 mars 2025

ATTENTION : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs. Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier ou par message électronique.

FC DIJON CLENAY, USC DIJON, FC FONTAINE LES DIJON, RC LONS LE SAUNIER, AS QUETIGNY, AS ST APOLLINAIRE :

- Amende 150 €

SPORTING FUTSAL BESANCON, IS SELONGEY FOOTBALL, MONTBELIARD BELFORT FUTSAL, GSF HAUT DOUBS :

- Aucune mesure appliquée